



ÉTÉ 2023

# Politique de remboursement

## Séjours

### AVANT le 7 juin 2023

- Remboursement en totalité moyennant des frais administratifs de 25,00\$
- Une demande de remboursement écrite doit être effectuée par le payeur à l'adresse [campdejour@collegenotredame.com](mailto:campdejour@collegenotredame.com)

### APRÈS le 7 juin 2023

- Remboursement en totalité moyennant des frais administratifs de 50,00\$
- Une demande de remboursement écrite doit être effectuée à l'adresse [campdejour@collegenotredame.com](mailto:campdejour@collegenotredame.com)
- En cas d'annulation en cours de séjour, un remboursement sera effectué au prorata de l'utilisation faite du séjour
- Aucun remboursement à moins de 7 jours du début d'un séjour, sauf sous présentation d'un formulaire médical ou preuve de voyage à l'étranger, moyennant des frais administratifs de 25,00\$.

## Service de garde et repas

- Remboursement en totalité moyennant des frais administratifs de 25,00\$
- Une demande de remboursement écrite doit être effectuée par le payeur à l'adresse [campdejour@collegenotredame.com](mailto:campdejour@collegenotredame.com) AU PLUS TARD le lundi précédent le séjour ciblé
- Aucun remboursement à moins de 7 jours du début d'un séjour

**Le camp de jour du Collège Notre-Dame se réserve le droit d'annuler des séjours sans préavis ni dédommagement si le nombre de participants est insuffisant**